

Ass. « LA CARPE »

MANOM

Pêche à la truite

Étang n°2

8h30 - 10h

3 manches : 10h30 - 12h

13h30 - 16h

**jeudi
29 mai**

250 kg

dont 40 kg de grosses truites

Récompenses:

300 € en Bons d'achat et lots
(pour grosses truites)

- pêche à UNE GAULE, moulinet autorisé, amorçage interdit, tous appâts sauf leurres
- droit de participation: 25 € (adulte), 15 € (- de 16 ans)
- limité à 90 pêcheurs
- Pré-réservation, ou inscription sur place dans la limite des places disponibles
- tirage au sort des places lors de la réservation ou inscription, avec emplacements pour pêcheur SEUL ou 2 ou 3 PLACES CÔTE à CÔTE

samedi 31 mai Etang réservé aux seuls participants du 29 mai
dimanche 1er juin (pêche à la truite à 1 canne, leurres interdits)

**Crédit Mutuel
Kiesbruck - Marchesin - Décathlon
Restaurant Les Etangs**

Buvette - grillades - frites - café - tarte sur place toute la journée

